

« L’articulation entre patrimoine et revitalisation comme piste de consolidation des savoir-faire ancestraux »

Marianne Rodrigues

Dans le cadre du colloque « Du vernaculaire au contemporain : vers une architecture bas-carbone »

Table ronde « Patrimoine et permanence des savoir-faire »

L’aménagement du territoire, nommé en ces termes, renvoie à un processus d’urbanisation visant à « corriger les déséquilibres et orienter les développements spatiaux »¹. Il s’agit d’un domaine d’action qui s’est structuré lors de la reconstruction et qui a longtemps servi des logiques d’attractivité et de mise en compétitivité des villes et des territoires². L’aménagement du territoire s’illustre ainsi par la construction d’infrastructures, d’équipements, de zones industrielles, commerciales ou de logements, fondée sur l’étalement de la ville, au moyen d’une massification de constructions banales à la périphérie des centres. Ces pratiques ont ainsi fortement impacté les paysages, les écosystèmes ainsi que les équilibres sociaux. Les espaces ruraux se sont alors trouvés mités et les centres anciens délaissés. Ces conséquences ont fait naître une prise de conscience menant à la remise en question de ce modèle de développement et de la notion même d’aménagement, se traduisant par la nécessité d’un changement de paradigme.

C’est pourquoi, l’Etat tente d’apporter des solutions au travers de divers programmes de revitalisation qui cherchent à renforcer le rôle des centres anciens des villes petites et moyennes ayant une fonction de centralité sur leur territoire. Ces programmes nationaux de revitalisation nommés « AMI centre bourg », « Plan Dauge », « Action coeur de ville » ou « Petite ville de demain » sont le fruit d’une coopération inter-ministérielle qui vise à l’élaboration de stratégies globales, multi-thématiques dont les solutions seraient à puiser à l’échelle locale, au moyen d’un soutien en ingénierie et financier.

Les programmes de revitalisation développent ainsi des actions ciblant l’hypercentre de ces villes et ambitionnent de revaloriser les centres anciens et d’accélérer leur transformation au regard des enjeux contemporains, autrement dit, à augmenter leur habitabilité. Or, ces centres sont souvent dotés d’une richesse patrimoniale, plus ou moins importante, témoin de l’accomplissement passé de ces villes. Ainsi, si aujourd’hui leur dynamisme et leur rayonnement a pu s’amoindrir, ces patrimoines sont encore le marqueur d’une identité locale, d’un mode de bâtir et d’habiter

¹ Glossaire géo confluence de l’ENS de Lyon, Mai 2019

² Ibid

territorialisé. Ils ont à ce titre conduit à la mise en place d'outils de gestion du patrimoine pour leur protection et leur mise en valeur.

Cependant, de nombreux discours d'élus, d'habitants ou encore de professionnels du bâtiment accusent les protections patrimoniales de faire entrave à ce nécessaire processus de transformation et d'adaptation de la ville ancienne. Cela implique alors un large re-questionnement des outils de protection du patrimoine sur leur finalité et leur capacité à réellement permettre à ce bâti de traverser les âges si leur évolution n'est pas permise.

En revanche, dans cet article nous faisons l'hypothèse que la patrimonialisation, par le biais des connaissances qu'elle apporte sur le bâti et les gardes-fou que mettent en place les règlements, constitue la base d'une réhabilitation durable, pérenne et de qualité. En effet, de nombreuses recherches sur l'architecture vernaculaire montrent une forme d'intelligence constitutive de ces patrimoines qui entre en résonance avec les injonctions climatiques et sociales auxquelles nous sommes confrontés. Les outils ainsi que leur gouvernance commencent alors à évoluer afin de permettre la transition dans le champ patrimonial, vers un mode d'habiter plus durable.

Cette hypothèse s'appuie ainsi sur l'évolution qui s'est opérée au sein des doctrines de gestion du patrimoine, d'une politique de conservation, à une politique de mise en valeur, fondée sur la réhabilitation et la transformation, dans une perspective d'adaptation des tissus anciens aux normes environnementales et de confort actuelles. Aux antipodes des processus de muséification, ce nouveau paradigme de gestion du patrimoine, articulant politiques urbaines et patrimoniales, laisse entrevoir la création d'un objet patrimonial « dynamique » et « vivant », capable de tolérer une certaine forme d'altérité. L'évolution des doctrines patrimoniales tendent ainsi aujourd'hui à mettre en évidence l'idée que préserver le patrimoine reviendrait à l'intégrer à une dynamique projectuelle.

Par ailleurs, alors que les CIAM avait cultivé l'idée d'une obsolescence des tissus anciens face aux progrès techniques et sociaux des sociétés occidentales, Marina Rotolo explique que la ville ancienne patrimoniale est désormais associée à l'image d'une « ville résiliente et dynamique », synonyme de « lenteur, de frugalité ou d'adaptation »³.

Cette approche de la ville ancienne qui se dessine au prisme de nos préoccupations environnementales et sociales, nous ouvre à une nouvelle lecture de ses patrimoines et offre la possibilité de ré-interroger les concepts qui y sont associés.

³ Marina, Rotolo. Labellisation et fabrique urbaine. Matera, Capitale européenne de la culture. Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2024, 317 p.

Ainsi, nous allons voir quelques exemples afin de comprendre en quoi les réhabilitations encadrées par un outil de protection du patrimoine, permettent-elles de maintenir des filières, des savoir-faire, et plus largement des connaissances vernaculaires qui vont dans le sens d'une architecture durable ?

1- Présentation des cas d'étude

Les exemples choisis sont issus du corpus de la thèse sur laquelle je travaille. Cette thèse vise à interroger l'articulation entre patrimonialisation et revitalisation au sein des centres anciens des petites villes rurales. Elle prend appui sur une méthodologie d'étude transcalaire, convoquant à la fois les échelles architectural, urbaine et le grand paysage, dans une dimension territoriale. Elle est également fondée sur l'étude de micro-situations repérées dans cet éventail d'échelles. Celles-ci sont mises en évidence par la rencontre au sein d'une situation concrète entre les enjeux de patrimonialisation et de revitalisation tirés d'une analyse graphique, d'observations de terrain et d'entretiens.

Cette étude est menée sur un corpus constitué de petites villes inscrites dans la ruralité, situées dans le Quercy et dans le Rouergue, qui se sont engagées dans un programme de revitalisation, et dont le centre ancien est protégé par un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Les exemples qui suivront sont ainsi des micro-situations tirées de ce corpus d'étude. Au regard de la zone géographique resserrée sur laquelle se développe le corpus, il est important de noter que les caractéristiques patrimoniales des petites villes étudiées présentent des similitudes au regard des matériaux utilisés, des techniques de construction et des dispositifs spatiaux relevés.

Par ailleurs, il faut également spécifier que le patrimoine dont il est question dans cette étude est largement associé à la notion de bâti ancien vernaculaire. Il fait ainsi allusion au tissu urbain des centres anciens, que Ruskin qualifiait déjà d'« objet patrimonial intangible ». Celui-ci est constitué en grande partie d'habitations, dont les typologies peuvent varier. La plus récurrente, qui puise son origine à l'époque médiévale, présente un commerce en rez-de-chaussée, souvent maçonné en moellons de pierre, surmonté d'un ou plusieurs étages d'habitation en pierre ou en pan de bois. Cette proportion de pierre et de bois est variable selon les constructions. Il est possible de retrouver au dernier étage, un pigeonnier, un grenier ou un soleilhou dédié au stockage et au séchage des marchandises. Certaines habitations, plus éloignées des rues commerçantes présentent parfois un rez-de-chaussée de cave et une habitation accessible par un escalier extérieur marqué d'un perron que l'on appelle *bolé*. Egalement, les pans de bois sont complétés par des matériaux de

remplissage tels que le torchis, la brique ou le tuf. Et dans certains cas, des enduits à la chaux viennent protéger ces pans de bois ou masquer les maçonneries disparates. En ce qui concerne les toitures, elles sont constituées en majorité de tuiles plates ou de tuiles canal en terre cuite.

2- Filières de matériaux et savoir-faire

Le terme de vernaculaire est souvent relié et interrogé au prisme des enjeux environnementaux qui mettent en évidence ses qualités « écologiques ». Ici, nous nous intéresserons au rapprochement que Jacques Lucan fait de ce terme « vernaculaire » avec les notions d'habiter et de bâtir développées par Heidegger⁴. En ce sens, l'architecture vernaculaire des centres anciens, peut être qualifiée au prisme des types qui y sont développés et par les liens que ces types entretiennent avec leur milieu (production des matériaux, principes constructifs, dispositifs spatiaux, ...) et avec la société qui les édifie (question des savoir-faire et des modes de vie).

Dans un premier temps nous évoquerons la question des filières de matériaux au travers de l'exemple de la bastide de Bretenoux et de son territoire. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la filière pierre et ses acteurs, impliqués lors d'un chantier de restauration ciblant les remparts et une porte de la ville. On peut identifier sur la carte ci-jointe (fig.1) la présence de 3 carrières de pierre calcaire encore en activité à proximité, ainsi qu'une micro-carrière qui a aujourd'hui fermé, dont ont été extraites les pierres du chantier. Les teintes de la pierre diffèrent légèrement selon les carrières, tantôt plus jaune ou plus grise (Fig.2). La colorimétrie implique le choix de la carrière et la proximité entre cette dernière et les biens à restaurer assurent une cohérence et une grande qualité des travaux réalisés. Dans ce cas précis il s'agit d'un projet d'ordre très local puisque la carrière, les tailleurs de pierre, l'entreprise de maçonnerie et l'architecte ayant travaillé sur le projet sont tous situés à moins de 25 km du chantier.

Par ailleurs, en ce qui concerne la filière bois, les entreprises ont la possibilité sur ce même territoire de mettre en oeuvre plusieurs essences de bois local repérées sous le label BTMC (Bois du Territoire du Massif Central). Il s'agit d'un label qui garantit la traçabilité du bois, issu d'une gestion durable qui certifie des entreprises affiliées au label. Proche de Bretenoux, il existe une entreprise certifiée qui fait toutes sortes de réalisations en bois, charpente, construction, aménagements. Et à moins de 20 km au sud de Bretenoux, on note de même la présence d'une scierie également certifiée.

Ce label permet alors de répondre aux exigences du règlement du SPR de la bastide, qui impose l'emploi d'essences locales dans le cadre de certaines réhabilitations. Cela concerne la majorité

⁴ Jacques, Lucan. Habiter: ville et architecture. Architecture. Lausanne: EPFL press, 2021.

des menuiseries des façades donnant sur rue. Ces règles et les décisions qui en découlent, semblent ainsi avoir permis de maintenir des savoir-faire, des filières locales précieuses, et un réseau d'entreprises qualifiées, qui transforment les ressources locales et les mettent en oeuvre. Cette mise en lien nous permettrait alors d'envisager ou du moins espérer une forme d'extension de la protection des centres anciens à la protection des conditions de leur réhabilitation, incluant une politique sur les sites de ressource, la valorisation du tissu d'entreprises qualifiées, le développement de la formation et la médiation auprès des porteurs de projet.

Le maintien de ces filières et l'existence d'une commande liée à la réhabilitation du bâti patrimonial a ainsi permis la spécialisation d'artisans qui ont aussi ajouté aux connaissances ancestrales de nouvelles techniques, respectueuses du bâti ancien, telles que le béton de chanvre par exemple. C'est le cas notamment dans une réhabilitation à Saint-Antonin-Noble-Val (Fig.3). Les maçonneries de pierre ont été doublées de béton de chanvre, recouvert ensuite de différents enduits en fonction des pièces, tantôt à base de chaux, tantôt à base de terre.

C'est ainsi que les villes du corpus étudiées dans le cadre de la thèse semblent avoir bien compris l'intérêt de maintenir un tissu d'entreprises qualifiées pour faciliter la réhabilitation des centres anciens de manière qualitative. Les villes de Figeac et Villefranche de Rouergue par exemple tiennent à jour un recensement des entreprises et jouent le rôle d'intermédiaire avec les porteurs de projet.

2- Typologie et dispositifs

Ensuite, parce que la question de l'architecture bas-carbone ne se règle pas uniquement à l'échelle de la paroi et au regard du matériau utilisé, il semble aussi pertinent de s'intéresser aux savoir-faire et connaissances vernaculaires liées à la typologie et aux dispositifs spatiaux qui traduisent souvent une compréhension fine du milieu et témoignent d'un mode d'habiter et de bâtir territorialisé. De plus, dans une perspective de réhabilitation, nous aborderons la façon dont ces connaissances peuvent entrer en résonance avec nos exigences de confort contemporaines au prisme de 3 exemples.

Le premier exemple est celui d'une réhabilitation à Figeac qui comprend 3 entités. L'une d'entre elles est une maison de la fin du XIXe siècle en maçonnerie de pierre et couverte d'un toit en ardoise, et les 2 autres correspondent à 2 petites maisons médiévales traditionnelles, comportant un rez-de-chaussée en pierre, témoin d'un ancien usage commerçant, surmonté d'étages en pan de bois hourdé de brique avec un soleilhou au dernier étage qui couronne l'un des deux édifices. Ce sont ces 2 entités sur lesquelles nous allons concentrer notre propos. Elles ont été transformées en

logements sociaux, sous la forme de duplex, à la suite d'une opération menée dans le cadre du programme Action Coeur de Ville financée en partie par l'ANAH, Action Logement et la commune. La complexité de l'opération fut liée à la nécessité de rehausser le rez-de-chaussée d'1 m jusqu'à la côte du PPRI, car le bâti est situé en zone inondable. Le projet a fait profiter aux deux duplex de portes d'entrées autonomes, l'une côté rue pour le premier duplex et l'autre côté place, menant à l'étage (Fig. 3). On remarque que le séjour du premier duplex, situé au rez-de-chaussée a été mis en lien avec la cour, constituant son espace extérieur privatif, tandis que les parties jour et nuit du deuxième duplex ont été inversées afin de mettre en lien le salon avec le soleilhou. On remarque également que chaque espace profite d'une lumière naturelle et de vues au moyen d'une double ou même triple orientation. Ces deux duplex tirent ainsi profit de la typologie d'origine et des dispositifs d'entrée, de cours, de soleilhou et de vues organisés par cette architecture vernaculaire ré-interprétés au regard des exigences de confort actuelles.

On peut citer un autre exemple à Saint-Antonin-Noble-Val (Fig.4). Dans ce cas, la problématique fut que le dernier étage ne bénéficiait pas d'assez de lumière naturelle pour en faire un logement convenable. L'architecte du projet, qui souhaitait en faire son propre logement, a ainsi convenu de la possibilité de créer un soleilhou avec l'architecte des bâtiments de France. Ainsi, cette création, issue d'un principe vernaculaire répandu dans la ville a permis d'aménager un logement de qualité. Il faut cependant noter que cette création a nécessité un travail remarquable de l'architecte, tout comme l'était le dessin du rehaussement du rez-de-chaussée dans la réhabilitation des 2 maisons médiévales de Figeac. C'est ainsi dans ces jeux d'opportunité et d'adaptation que ce joue le travail de l'architecte, dont les compétences, aux côtés des savoir-faire des artisans sont également précieuses.

La création de ces espaces extérieurs, que l'on appelle les soleilhous, est, de cette façon, devenue à Figeac presque un « réflex » dans les projets de réhabilitation, grâce à l'appui du règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui met en relation l'apport en terme d'habitabilité et le maintien de traditions constructives.

Enfin, à Caylus on observe un autre dispositif permettant de maintenir un savoir faire constructif : il s'agit des jardins en terrasses structurés par des murets de pierre sèche (Fig.5). La valorisation de ce dispositif engagée par le maire du village qui organise leur restauration, se poursuit désormais par le biais du document SPR qui en concrétise la patrimonialisation. Ce regain d'intérêt pour les jardins en terrasses vient également rejoindre un enjeu de ce bourg très dense, qui est de permettre aux habitants de jouir d'un espace extérieur.

4- La question du ré-emploi

Enfin, nous appréhenderons également la question du ré-emploi, hérité d'une longue tradition rurale et faisant partie intégrante de l'histoire constructive des centres anciens de ces petites villes. Cependant, si le ré-emploi a longtemps été chose commune dans un souci d'économie de moyens, la question des assurances est venue perturber cette pratique.

Pourtant, en ce qui concerne la réhabilitation du bâti patrimonial, le ré-emploi n'a jamais réellement cessé. Dans la plupart des cas, les entreprises qui interviennent régulièrement sur ce type de bâti, ont l'habitude de stocker dans leurs dépôts certaines pièces déposées ou issues de démolitions pour les ré-employer sur d'autres chantiers. Cela peut concerner des poutres en bois, des corbeaux, des pierres, des tuiles, des pavés, etc.

Par ailleurs, de manière plus formelle, on voit également se structurer des réseaux permettant de faciliter cette pratique, dans sa dimension légale, au point de vue des assurances, et dans sa dimension logistique. Le réseau Envirobat Occitanie s'intéresse ainsi de près à la question en proposant une formation sur le ré-emploi et en labelisant des projets, telle que la réhabilitation de la gare de Figeac.

Dans la réhabilitation de Saint-Antonin-Noble-Val que nous avons déjà abordé, nous pouvons citer plusieurs exemples de ré-emploi tels qu'une porte d'entrée, qui a été mise en oeuvre par un compagnon menuisier, qui l'a adaptée aux mesures et créé un joint afin que celle-ci devienne étanche à l'air (Fig.6). De même, les tomettes au sol sont également issues du ré-emploi, ainsi que certaines poutres de la charpente.

Conclusion :

Grâce à tous ces exemples nous pouvons apprécier la relation faite entre patrimoine et habiter contemporain, qui semble naître d'une compréhension des relations vertueuses entre les hommes, leur mode de vie et le milieu qu'ils habitent au prisme des modes constructifs et des savoir faire qu'ils y développent, tel que le suggérait déjà Heidegger dans son manifeste Bâtir, habiter, penser. C'est ainsi dans cette approche, que le vernaculaire semble se présenter comme un support de réflexions pour appréhender la transformation des centres anciens, dans une perspective durable.